

## Plan "Action canicule"



Dans le cadre du plan "action canicule", la commune a ouvert, à titre préventif, un registre pour les personnes âgées et personnes handicapées isolées à leur domicile. Ceux et celles qui souhaitent y être inscrits sont invités à se faire connaître à l'accueil en Mairie.

L'inscription sur ce registre permettra une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du "plan d'alerte et d'urgence" par le préfet. Nous rappelons quelques consignes à respecter en cas de forte chaleur :

- Eviter que la chaleur pénètre dans les logements, en laissant les volets fermés, et installer la personne dans la pièce la plus fraîche.
- Lutter contre l'élévation de la température corporelle en s'habillant légèrement.
- Favoriser l'alimentation froide riche en eau et boire régulièrement. –
- N'hésitez pas à vous rendre dans des endroits climatisés comme à la maison d'accueil "la Pierre Méha".
- Veiller à prendre des nouvelles des amis, des voisins ou de toute personne qui pourrait être concernée.

Un numéro d'appel gratuit, Canicule Info Service, est disponible au 0 800 06 66 66.